



TRANSMIS LE 4/07/2023
 REÇU LE 4/07/2023
 AFFICHÉ LE
 NOTIFIÉ LE
 PUBLIÉ LE 5/07/2023
 EXÉCUTOIRE LE 5/07/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023 DÉLIBÉRATION N°18

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – EXPLOITATION DES MARCHÉS FORAINS –
 APPROBATION DU PRINCIPE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
 L'an deux mil vingt-trois, le 22 du mois de juin à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Michelle SCHIDERER, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Marion WERNER : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI

Claire LE BERRE : Marie-Christine CAVECCHI

Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE

Rachel SABATIER GIRAULT : Frédéric LÉPRON

Mohamed BANNOU : Ginette FIFI-LOYALE

Bruno DE CARLI : Franck GAILLARD

Sophie FERREIRA : Étienne LE BÉCHEC.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Marc SCHWEITZER : Yohan KAJDAN.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Océane USTASE : Florent BATIER.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
 Direction de la commande publique

Question n°18 du CM en date du 22/06/2023 P1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023 DÉLIBÉRATION n°18

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – EXPLOITATION DES MARCHÉS FORAINS –
 APPROBATION DU PRINCIPE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.**

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1411-4,

VU l'avis rendu par la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en date du 1^{er} juin 2023, avis sollicité par la délibération n°40 du 30 mars 2023,

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, l'avis de la CCSPL doit être préalable à la délibération du conseil municipal se prononçant sur le principe de la délégation de service public,

CONSIDÉRANT que la CCSPL a rendu, le 1^{er} juin 2023, son avis favorable, sur la proposition de déléguer le service public de gestion et d'exploitation des marchés forains de la Ville,

CONSIDÉRANT l'intérêt de maintenir ce mode d'exploitation et la nécessité de procéder au lancement d'une procédure de consultation avec publicité et mise en concurrence afin de mettre en place une nouvelle concession (délégation) de service public pour l'exploitation des marchés forains, dont la présente convention arrive à échéance en février 2024,

APRES l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 1^{er} juin 2023 et de la Commission Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité" en date du 8 juin 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ des votants, le Conseil municipal

Article 1^{ER} : DECIDE d'approuver le principe d'une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des trois marchés forains de la Ville. (marchés du centre, de la gare et de Montédour) à l'échéance du contrat en cours, le 15 février 2024.

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Direction de la commande publique

Question n°18 du CM en date du 22/06/2023 P2/2

Article 3 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-De-France



Caractère Exécutif

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

À L'UNANIMITÉ des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix



Signature
Madame Nadine SENSE
Le 5 juillet 2023

Acte à classer**DEL22062023Q18**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-07-04T16-35-58.00 (MI246153214)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230622-DEL22062023Q18-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - EXPLOITATION DES MAPS DES FORAINS
- APPROBATION DU PRINCIPE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.

Date de décision : 22/06/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.2. Délégation de service public

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 18 - CP- principe
DSP v06.06.2023.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

18pj -CP Rapport à
l'assemblée délibérante
principe DSP v2.PDF

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/07/23 à 16:35

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 04/07/23 à 16:35

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 04/07/23 à 16:41

